

DEMANDE DE MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL INTERCOMMUNAL

Association : _____

Commune : _____

Réservation du ____ / ____ au ____ / ____

(: ____ / ____ / ____ / ____ / ____ @ : _____

Nb	TYPE DE MATÉRIEL (préciser le nombre)	Qté	Nb	TYPE DE MATÉRIEL (préciser le nombre)	Qté
	Sono portative neuf avec enceintes et micro sans fil intégrés + pieds	2 2		Tonnelle(s) 4 x 4 * Gouttière(s)	4 3
	Sono batterie (enceinte avec MP3) + micro filaire + enceinte esclave + câble + pied	1 1 1 1		Tonnelle 6 x 3 * Poids carrés 30 kg Tonnelle(s) 3 x 3 * Gouttière	1 28 4 1
	Sono : Table de mixage 12 sorties + 4 enceintes + 4 câbles + 4 pieds	1		Grille(s) d'exposition noires (1200 x 2300) Boîtes de rangement de 40 attaches	40 2
	Micro(s) cravate	3		Passages de câbles (1m)	10
	Micro(s) casque (2024)	6		Vidéo projecteur	1
	Micros HF (300) Micros HF (2024)	2 2		Table(s) mange debout	10
	Ecran mobile (2024)	1		Gilet (s) fluo « SECURITE »	22
	Lecteur CD	2		Brassard(s) fluo "SECURITE"	20
	Pieds de micro (2024)	1		Bandoulières(s) croisée(s) - JAUNE	10
	Ensemble de 6 talkies-walkies + 6 chargeurs (2022)	1		Bandoulière(s) croisée(s) - ORANGE	5
	Coffret de 5 talkies-walkies + coffret chargeur	1		* caisse(s) 4 parois 4 x 4	4
	Ensemble de 6 talkies-walkies + chargeur	1		* caisse(s) 4 parois 3 x 3	4

* les caisses avec les parois devront être réservées avec les tonnelles, elles ne seront pas prêtées seules

* Barrer ci-dessous la mention inutile

DATE DE RETOUR : ____ / ____ / ____

SIGNATURE :

Je soussigné(e),

Mme/Mlle/M : _____

Prends en charge le matériel désigné ci-dessus et certifie avoir pris connaissance du règlement de mise à disposition et de le respecter sous peine de sanctions. Je reconnais être informé(e) que toute détérioration du matériel fait l'objet d'une réparation ou d'un remplacement au frais de l'entité emprunteuse.

DATE DE RETRAIT : ____ / ____ / ____

SIGNATURE :

Je soussigné(e),

Mme/Mlle/M : _____

Retourne le matériel sus-indiqué et certifie le bon fonctionnement de ce matériel. Ce retour a été fait :

- avec vérification en présence de la personne responsable de l'administration*
- sans vérification de la personne responsable de l'administration*

Je reconnais être informé(e) qu'en cas de retour sans vérification, la responsabilité de l'entité emprunteuse reste engagée durant un délai de 72h durant lequel la CCARB s'engage à réaliser les contrôles.

DEMANDE DE MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL INTERCOMMUNAL

Les données recueillies sont nécessaires à la bonne mise à disposition du matériel intercommunal. Ces données sont conservées pendant 2 ans. Afin d'exercer votre droit d'accès ou de suppression à ces dernières, vous pouvez contacter le service Animations : 03 89 72 02 58 - animations@alsacerhinbrisach.fr